



**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Syndical du lundi 15 mai 2024**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni le lundi 11 mars 2024 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Cruet, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Annick	CRESENS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean- Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix

Délégués suppléants présents :

4 suppléants pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
Porte de Maurienne	Thomas	PIGEOLET	1 voix (arrivée à 18h19)
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	Michel	DURET	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
 Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	20 membres et 21 membres à partir de 18h19
TOTAL des voix	24 voix puis 25 voix à partir de 18h19.

Étaient excusés : Nicole BOUVIER, André DAZY, Jean-Marc DESCAMPS, Daniel ROCHAIX, Franck VIALLET.

François RIEU ouvre la séance à 18h05.

Olivier THEVENET est désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Conseil Syndical du 15 MAI 2024 Délibération n° 42.2024

S.I.S.A.R.C

Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie

Objet : TRAVAUX : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE - REALISATION DE LEVES TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES.

Dans le cadre des travaux et études conduits par le SISARC sur l'Isère ou sur ses affluents torrentiels, divers prestations topographiques et bathymétriques nécessitent de faire appels aux services de cabinets de géomètres.

Ce type de prestations avait fait l'objet d'un premier accord cadre qui avait été signé en septembre 2018 avec le groupement BATHYS-CEMAP. Celui-ci était d'une durée de 1an renouvelable 2 fois, il avait expiré 25 septembre 2021.

Un second accord cadre à marchés subséquents avait été attribué au printemps 2022 « SIS-22003-Acquisition de levés topographiques et bathymétriques en Combe de Savoie – Années 2022/2025 ». Compte tenu des marchés intervenus depuis sa signature, le montant maximum de cet accord cadre sera très prochainement atteint.

Il est nécessaire de procéder à une consultation pour attribuer un nouvel accord cadre. Il s'agira d'un accord cadre à marchés subséquents. La consultation sera engagée selon la procédure d'appel d'offre européen.

Afin de permettre l'attribution de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à l'attribution de ce marché aux prestataires les mieux disants selon l'avis de la CAO et ceci jusqu'à concurrence d'un montant de marché de 160 000 € HT.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVER** le principe du lancement d'une consultation pour l'attribution du marché de service – accord cadre à marchés subséquents – pour l'acquisition de levés topographiques et bathymétriques en Combe de Savoie ;
- **AUTORISER** M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'accord cadre correspondant-avec les prestataires retenus par la CAO à venir et ceci jusqu'à concurrence d'un montant de 160 000 € HT sur 4 ans ;
- **AUTORISER** M. le Président ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

S.I.S.A.R.C.
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Le secrétaire de séance,
Olivier THEVENET.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr